

## *Le ROSO et le PNR*

Le ROSO auquel nous adhérons depuis de nombreuses années regroupe plus de 80 associations dans l'Oise. Cette importance lui confère un rôle majeur en tant qu'intermédiaire auprès des services de l'Etat, dans de nombreux dossiers prêtant à contestation. Il suffit d'en citer quelques-uns évoqués à l'Assemblée Générale du 16 novembre en présence des représentants de la Préfecture et à laquelle nous avons participé :

- le traitement des déchets.
- les déviations de routes (La Chapelle-en-Serval, Plailly, Saint-Leu-d'Esserent, l'élargissement de l'A1, ...).
- le respect des corridors écologiques destinés à la libre circulation des grands animaux, la réduction des plans de chasse.
- le respect des espaces naturels sensibles (circulation des quads et motos, projet de centre hippique à Gouvieux ...).

En fonction de l'actualité, le ROSO publiera une lettre d'informations destinée aux associations adhérentes. Le premier numéro vient de paraître. En voici un aperçu :

« L'année 2007 aura été une année chargée en événements pour le ROSO et nous pouvons retenir :

- l'intégration de nouvelles associations.
- l'intégration du ROSO dans de nouvelles commissions départementales : pylône de téléphonie mobile, comité éolien, schéma régional du patrimoine naturel.
- la participation active du ROSO à de nombreuses réunions de commissions départementales.
- la poursuite du développement du site Internet avec la mise en ligne de nombreux documents pour nos adhérents ([www.roso.fr](http://www.roso.fr)).
- une réunion annuelle avec l'administration en octobre avec une forte participation des associations.
- la signature d'un partenariat d'assistance juridique pour les membres du ROSO avec le Cabinet Frison Decramer et Associés.
- l'arrivée de nouveaux défis environnementaux (éoliennes, déviations, développement de l'aéroport de Beauvais, urbanisation de nos villages) et des attaques persistantes sur la biodiversité (gestion des espaces naturels sensibles, protection de la faune et de la flore).

L'année 2008 se poursuivra avec une prise de conscience renforcée de chaque citoyen sur les enjeux environnementaux majeurs au niveau de la planète. Le Grenelle de l'environnement a fait naître beaucoup d'espoirs mais les actions à engager risquent de prendre beaucoup de temps car la sauvegarde de l'environnement n'a jamais été dotée de moyens financiers à la hauteur des ambitions et enjeux.

Au cours de l'année 2008, le ROSO renforcera son action juridique contre toutes les atteintes au respect du code de l'environnement et se portera partie civile dans les poursuites engagées contre les pollueurs. Il continuera son soutien juridique auprès de ses membres avec les conseils du cabinet d'avocats Frison.

Si vous désirez recevoir toutes ces informations par e-mail, vous pouvez communiquer votre adresse à : [d.male@free.fr](mailto:d.male@free.fr). Pour les autres informations, écrire suffira. »